Paris, le 26 juin 2025

CNAS du 26 juin 2025

Déclaration liminaire intersyndicale

Madame la Secrétaire générale,

L'action sociale aux Ministères Économiques et Financiers touche à la vie quotidienne de tous les personnels ministériels qu'ils soient actifs ou pensionnés, qu'ils soient fonctionnaires, contractuels ou apprentis, ainsi que de leurs ayants-droits.

L'action sociale est l'un des derniers piliers de solidarité et de lien entre les personnels des MEFs. Sa place et son rôle résultent d'une construction historique ancienne, que ce soit au sortir de la seconde guerre mondiale ou suite au grand conflit de 1989.

Elle doit répondre aux besoins sociaux en termes de logement, de restauration, de petite enfance, de vacances et loisirs et apporter une vraie solution aux difficultés de toutes celles et de tous ceux confrontés aux accidents de la vie. Elle doit être porteuse de valeurs de solidarité, de partage, d'aide aux plus démunis et contribuer à améliorer les conditions de vie des agentes et des agents.

L'action sociale, ce sont aussi des femmes et des hommes, fonctionnaires ou salariés, qui travaillent dans les associations et dans les délégations départementales d'action sociale.

Depuis plusieurs années, le contexte budgétaire fait peser de lourdes menaces sur le devenir de notre action sociale. Dès 2026 et pour les années suivantes, vous nous avez déjà annoncé que le budget de l'action sociale ministérielle pourrait baisser et que des décisions difficiles devront être prises.

Ainsi, nous avons entamé une revue des prestations en avril. Mais dans les documents fournis à l'occasion de ce CNAS, vous posez en pré-requis la contrainte budgétaire, qui risque de durer. Pour nos fédérations, cela augure restrictions, voire même suppressions, de prestations à destination des personnels ministériels. Ces restrictions pourraient également avoir des conséquences pour les personnels des associations de l'action sociale ministérielle. Pour nous, c'est inadmissible !

Pourtant, dans un contexte économique de baisse du pouvoir d'achat, de blocage du point d'indice, de perte de la GIPA (Garantie Indemnitaire de Pouvoir d'Achat), les agentes et agents ont de plus en plus besoin de l'action sociale ministérielle. Ses prestations ne relèvent pas du superflu, mais elles répondent à une nécessité. Aller vers une restriction de celles-ci, c'est aller à rebours de la réalité des besoins sociaux.

De plus, l'action sociale pourrait être un levier de l'attractivité des MEFs, qui n'en a pas tant que ça.

Les Fédérations des Finances Solidaires, CGT, CFDT/CFTC, FO et UNSA/CFE-CGC réaffirment leur attachement à une action sociale ministérielle forte, présente partout et au plus près de tous, quelle que soit leur situation professionnelle, personnelle ou géographique.